FICHE TRAVAUX:

LA **VENTILATION**





-Données techniques-

Pourquoi et comment ventiler ?

Le renouvellement de l'air d'un logement est indispensable pour garantir le bien être, la santé et le confort de ses occupants. À défaut, l'humidité et les polluants se concentrent dans l'air intérieur et peuvent avoir des effets néfastes : fatigue, maux de tête, allergies, irritations, développement de bactéries, etc. La ventilation mécanique est une obligation légale pour tous les logements construits à partir de 1983 (arrêtés du 24/03/82 et du 28/10/83).

L'air intérieur «pollué» (vicié) est idéalement extrait dans les pièces humides : salle de bain, cuisine et WC.

L'air extérieur «neuf» rentre idéalement par les pièces sèches : chambres, salon-séjour et bureaux.

Si votre logement est équipé d'une ventilation mécanique, elle doit fonctionner en permanence pour assurer une bonne qualité d'air intérieur. Sinon, une ouverture des fenêtres fréquente (en fonction de l'occupation), rapide (moins de 5 min) et transversale est nécessaire pour assurer une qualité d'air satisfaisante.

Les différents types de ventilation

LA VENTILATION NATURELLE

La ventilation naturelle est le mode de renouvellement d'air le plus simple et répandu. Des grilles d'aération, idéalement hautes et basses, assurent une circulation d'air minimale dépendant des conditions climatiques.

Avantages:

- Pas de consommations électriques,
- Pas de bruit de moteur,
- Peu d'entretien.

Inconvénients:

- Ne prend pas en compte l'occupation des locaux,
- Inconstant et non maîtrisé car soumis aux aléas climatiques,
- Pertes d'énergies en hiver à cause de la surventilation,
- Courants d'air.

LA VENTILATION MÉCANIQUE CONTRÔLÉE (VMC) SIMPLE FLUX

L'air venant de l'extérieur entre par les bouches d'entrée d'air situées dans les «pièces sèches» et est extrait dans les «pièces humides» par un groupe d'extraction centralisé et motorisé. Il en existe deux types :

- La VMC <u>autoréglable</u>: débit d'air constant quelles que soient les conditions intérieures et extérieures.
- La VMC <u>hygroréglable</u>: débit d'air variable en fonction de l'humidité intérieure. Cela permet un renouvellement d'air minimum.



Avantages:

- Débit d'air entrant constant,
- Peu onéreux,
- Qualité d'air correcte.

Inconvénients:

- Consommation électrique (100 à 500 kWh),
- Bruit du moteur,
- Nécessité de passer des gaines,
- Sous ventilation possible.

LA VENTILATION MÉCANIQUE RÉPARTIE OU PONCTUELLE (VMR OU VMP)

La VMR fonctionne sur le même principe que la VMC simple flux. Elle force les mouvements de l'air depuis les pièces sèches jusqu'aux pièces humides où il est rejeté. Des extracteurs indépendants motorisés évitent le passage de gaines. Ils peuvent être hygroréglables et/ou à récupération de chaleur (double flux).



LA VMC GAZ

La VMC gaz s'utilise généralement en logements collectifs. Elle évacue par le même réseau l'air vicié du logement et les produits de combustion d'une chaudière ou d'un chauffe-eau gaz.



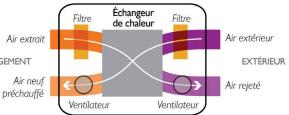
LA VMC DOUBLE FLUX À RÉCUPÉRATION DE CHALEUR

La VMC double flux permet de renouveler l'air intérieur tout en récupèrant la chaleur de l'air vicié pour la restituer à l'air neuf. Ce «préchauffage» permet des économies d'énergie. Elles peuvent être hygroréglables ou autoréglables. Elle est composée de plusieurs éléments :

Une prise d'air ou un puits climatique pour l'arrivée d'air neuf et une sortie générale pour l'air vicié.

Deux réseaux de gaines distincts : un pour l'insufflation dans les pièces LOGEMENT sèches, le second d'extraction pour les pièces humides.

Un échangeur thermique qui récupère la chaleur de l'air extrait pour la transférer vers l'air entrant.





Avantages

- Économies d'énergies,
- Pas d'entrée d'air froid,
- Filtre l'air entrant,
- Très bonne qualité d'air.

Inconvénients:

- Main d'oeuvre importante et soignée,
- Onéreux,
- Sensation de courants d'air frais possible,
- Peu engendrer du bruit dans les pièces,
- Installation et entretien plus délicats.

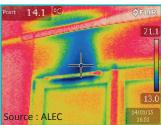
LE PUITS CLIMATIQUE

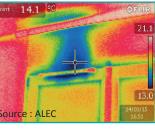
L'air extérieur circule dans des tubes enterrés. En fonction de la saison et de la température du sol, ce système permet de préchauffer ou de rafraîchir le logement. Il peut s'associer à une VMC double flux. Il nécessite des travaux de terrassement. Ce type de système est déconseillé pour les habitations situées sur des zones à fort potentiel de radon (gaz naturel radioactif).



-Points de vigilance-

- Veiller à la bonne circulation de l'air : l'air neuf doit rentrer ou être insufflé à l'opposé de sa sortie afin de traverser l'ensemble de la pièce.
- Les portes intérieures des pièces doivent être détalonnées pour que l'air puisse passer.
- S'il existe un système d'extraction, il faut impérativement créer des entrées d'air dédiées.
- Isoler ou placer dans le volume chauffé le réseau de gaines et le caisson (moteur), afin d'éviter la condensation.
- Une distance maximale de 6 m de gaines ne doit pas être dépassée entre les bouches et le moteur.
- Assurez-vous que les entrées d'air ne sont pas bouchées (voir thermogramme).
- Attention aux bruits et aux polluants extérieurs lors du placement des entrées d'air. Des filtres à particules peuvent y être placés pour limiter ces facteurs.
- Bien entretenir : dépoussiérer les bouches et changer les filtres (double flux).
- Ne pas éteindre la VMC (sauf en cas d'absence de plus de 3 jours).
- Avant d'installer une VMC double flux, assurez-vous de la bonne étanchéité à l'air du logement en procédant à un test d'infiltrométrie. Sa performance en dépend très fortement (peut varier de 15 à 60%).
- Favoriser les moteurs basse consommation (micro-watt) afin de limiter les consommations électriques.









04 75 35 87 34 www.alec07.org

Soutenu par













